

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 235

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 2 BIS**

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique »

le mot :

« le juge ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de cohérence.